

Marie VIALON

Présentation par Alain PENCHINAT, Vice-président, président de séance.

Salle des séances. Vendredi 2 juin

Ici, Rue Dorée,

Un homme parle à une femme.

Mes hommages, Madame.

J'aime cette image, couleur un peu sépia pour beaucoup, d'un homme qui présente ses hommages à une femme qui les reçoit et qui les mérite.

Votre élection comme Membre correspondant de notre Compagnie, à l'initiative de nos confrères et consœur Audisio, Belin et Piquet, est l'hommage que vous méritez pour votre carrière accomplie d'universitaire et dont nous nous réjouissons de pouvoir, le plus fréquemment possible et à partir d'aujourd'hui, profiter des fruits.

Notre intérêt se double du penchant de notre Académie pour la terre que vous connaissez si bien et que vous chérissez, l'Italie.

Vous avez consacré toute votre carrière et toutes vos passions à ce pays, à la racine, avec la Grèce, de notre civilisation.

D'assistante de langue dans un lycée de Naples au tout début de votre carrière à professeur de première classe des Universités à Lyon, vous avez suivi le parcours professionnel des meilleurs dans votre spécialité : l'Italie et l'italien. Entre Naples et Lyon, vous avez été successivement en poste à Villeurbanne, Marcq-en-Barœul et Saint-Etienne.

Le goût de la transmission qui vous habite transparait, oh combien !, dans les multiples livres, manuels, catalogues, articles ou contributions révélées dans des actes de colloque. La liste est impressionnante, j'en ai relevé 114 (je sais compter comme notre confrère Ott) dans la liste que vous nous avez fournie et qui n'est peut-être pas exhaustive. Madame, vous mettez la barre haut, si j'ose dire.

Cela tombe bien, car notre Académie, je m'en réjouis et je l'encourage, aimerait, sous l'impulsion de notre confrère Audisio et notre consœur Piquet, renouer, tisser ou retisser plus exactement des liens formels, académiques et amicaux avec l'Italie dont Nîmes, la Rome française dit-on, se sent si proche.

Vous pourrez nous aider, j'en suis sûr, à concrétiser cette ambition. Nous pensons à Vérone bien sûr, pas uniquement à cause de ses arènes sans toros, mais parce que, vous le savez, elle a une Académie et qu'elle est jumelée avec Nîmes au travers d'accords qui méritent d'être revivifiés. J'aimerais tant que l'on puisse organiser rapidement un voyage académique à Vérone à l'instar de celui organisé il y a quelques mois par notre Consœur Deronne, dans le cadre de l'Arc Méditerranéen, à Carthage.

Madame, nous nous réjouissons de vous accueillir et, pour ma part, je suis sûr que vous trouverez une place parmi nous, permettant à notre Compagnie de remplir toujours mieux la mission qu'elle porte depuis bientôt quatre-cents ans.

RÉPONSE de Marie VIALON

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames les Académiciennes,
Messieurs les Académiciens,
Mes chers parrains,
Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades, qualités et fonctions.

Sans les protestations de fausse modestie de façade que l'on rencontre trop souvent dans les discours de réception, je vous remercie de la confiance que vous m'accordez en m'ouvrant les portes de votre cénacle et je remercie mes parrains qui m'ont portée sur les fonts académiques. C'est pour moi un honneur d'endosser l'habit de membre correspondant d'une Académie qui a compté dans ses rangs des femmes illustres, bien avant l'Académie Française !

Juste après avoir été informée de mon élection, il m'a été demandé de m'adresser à vous ... savamment ! Dès lors, il m'a fallu choisir le thème de mon intervention. Dans un premier temps, j'avais imaginé une interrogation philosophique sur la pertinence des valeurs académiques en 2023 alors que la feuille de route du parfait académicien a été signée au XVII^e siècle, soit 4 siècles plus tôt. Mais Polymnie, muse de la rhétorique, ne m'a pas prêté attention. Finalement, je suis revenue au culte de Clio, la muse qui a inspiré l'essentiel de ma carrière et je me suis souvenue d'une double rencontre.

Première coïncidence, depuis 1972, je consacre mon temps et mon énergie à l'étude d'un théologien vénitien du XVII^e siècle, Paolo Sarpi¹, de son œuvre, de sa pensée et de sa correspondance. Il est bien évident qu'un ouvrage m'accompagne : la *Vita del padre Paolo Sarpi* rédigée par son secrétaire et ami, publiée en Hollande en 1646, et traduite en français en 1661 par F.G.C.A.P.D.B. pour une publication chez Elsevier à Leyde. Derrière cette série mystérieuse de lettres, se cache *vostra* François Graverol (1636-1694). Même si la lecture de l'original italien est essentielle, il est toujours enrichissant de comparer avec une traduction contemporaine ... à condition de connaître le traducteur. En l'occurrence, il n'est pas neutre de savoir que la vie du théologien canoniste catholique, opposé au pouvoir temporel des papes, a été mise en mots français par un juriste calviniste, lettré et frère de pasteur.

¹ Paolo Sarpi (1552-1623) est un religieux entré dans l'Ordre des Serviteurs de Marie. Ouvert à de nombreuses sciences, il s'illustre en médecine, en physique (il propose à Galilée la loi sur la chute des graves), en mathématiques et il devient un célèbre canoniste, hostile aux tendances absolutistes du pouvoir pontifical. Lors de la crise de l'Interdit fulminé par le pape Paul V contre la République de Venise, celle-ci le prend à son service pour animer la résistance à Rome. Il noue des relations cordiales (voire amicales) et épistolaires avec de nombreux personnages de son temps dont plusieurs théologiens protestants comme Philippe Duplessis-Mornay, Jean Diodati ou Jean Daillé, avec des gallicans comme Jacques Leschassier ou Jacques Gillot, avec des savants comme Galilée, Isaac Casaubon ou Daniel Heinsius. L'ouvrage qui va assurer sa renommée est l'*Historia del concilio tridentino* (Londres, John Bill, 1619) qui sera traduite en français une première fois par Jean Diodati (Genève, Pierre Chouët, 1621) avant de connaître de nombreuses rééditions dans toutes les langues.

Seconde coïncidence. Quand l'étude de Sarpi me laisse un peu de répit, il m'arrive de m'intéresser à l'histoire locale lyonnaise. Un jour, il m'a été demandé des informations sur le temple protestant de Saint-Romain-au-Mont d'Or, une bourgade du val de Saône où je réside, afin de tracer la limite délicate entre réalité historique et fables locales. En effet, dans ce village -alors nommé Saint-Romain-de-Couson²- on a installé en 1630 un nouveau lieu *pour y estre fait l'exercice de ladicte Religion Prétendue Réformée* à la place du temple d'Oullins racheté en 1624 par le cardinal-archevêque de Lyon.

LA VIE
DV 805598
PERE PAVL

DE

L'ordre des Serviteurs de la Vierge,
& Theologien de la Serenissime
Republique de Venize.

TRADVITTE DE L'ITALIEN.

P A R

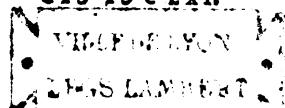
F. G. C. A. P. D. B.



A L E Y D E.

Chez JEAN ELZEVIER.

MDCLXXI.



Page de titre de l'exemplaire de la BM-Lyon

² Bien qu'éloigné de Lyon, ce village a été choisi car il est le plus proche qui a été libéré de la tutelle de l'Église : en 1584, il a été cédé par l'archevêque de Lyon (Pierre d'Épinac) à Jehan II Croppet, d'une famille originaire de Villefranche où il a un office de notaire royal, et installé depuis le xv^e à Lyon siècle où il a une maison au n°14 de la rue du Bœuf. Voir Archives du Rhône, *Fonds Galle*, D. 593.

Cette bâtisse a été construite au cœur du vieux village, dans le lieu-dit *Le Timple* (cette graphie transcrit vraisemblablement l'accent local). Les comptes du charpentier, conservés aux Archives Municipales de Lyon, permettent d'en faire une description grossière. Autour d'une cour fermée assez vaste, étaient distribués divers bâtiments, en face de l'entrée, s'élevait le temple : vaste rectangle s'ouvrant par deux larges portes en forme d'arcade en façade et éclairé de chaque côté par six fenêtres. Les autres constructions abritaient la bibliothèque, la salle du Consistoire, des logements, des écuries et des chambres communes ou particulières pour permettre aux fidèles de se reposer et de se restaurer. En effet, pour venir de Lyon, les fidèles devaient parcourir deux lieues à pied (deux heures et demie de marche), à cheval ou en bateau par la Saône .

Le premier office y a été célébré le 12 août 1630³ ; il est demeuré en service jusqu'en octobre 1685⁴ ; son dernier pasteur était alors le nîmois Jean Graverol (1647-1718), frère de François.

On sait qu'il n'y a pas de coïncidence, il n'y a que des rendez-vous⁵. Je vais donc vous entretenir des frères Graverol mais une vérification préalable s'impose : en quatre siècles, les académiciens nîmois n'ont-ils pas déjà tout étudié à propos de ces personnages fondateurs ? Un épouillage minutieux des *Mémoires de l'Académie de Nîmes* me permet de constater que l'histoire moderne centrée sur le monde des Réformés du XVII^e siècle, occupe peu de place⁶ dans ces sources et la famille Graverol n'y est jamais citée.

François et Jean Graverol dans la République des Lettres

Même si la biographie de ces deux hommes est loin d'être parfaitement établie, j'entends m'arrêter maintenant sur leurs œuvres avec le truchement de Pierre Bayle, gardien de la République des Lettres, qui a évoqué à maintes reprises les travaux de François et Jean Graverol dans sa très abondante correspondance, le long d'une période qui court de 1674 à 1697⁷. Ainsi, pourra-t-on en esquisser un portrait intellectuel.

Pour mémoire, rappelons que Pierre Bayle est un fils de pasteur devenu professeur de philosophie et d'histoire qui a dû s'exiler en Hollande, à Rotterdam, dès 1681. En 1684, il y a créé le périodique de critique littéraire, historique et théologique intitulé les *Nouvelles de la République des lettres* pour laquelle et par laquelle il établit un réseau de correspondances et d'échanges de livres - souvent clandestins- avec l'Europe entière. Dans cette correspondance, il demande ou donne des informations sur les publications du moment, juge les auteurs et leur style, évalue leur place et leur pertinence dans les controverses et polémiques du temps.

Le premier des deux frères à être nommé dans la correspondance de Bayle est Jean, pasteur à Lyon ; en effet, pour rentrer de Genève, Bayle est passé par Lyon où il a écouté le prêche du jeune pasteur qui n'a que 28 ans ; son jugement de l'homme est aussi bref qu'élogieux :

³ BM-Lyon, *Manuscrits Coste*, 438 : Procès-verbal et Lettres-patentes fixant à St-Romain-de-Couzon le lieu où ceux de la religion réformée peuvent avoir un temple. Lyon, les 22 et 27 juin 1630.

BM-Lyon, *Manuscrits Coste*, 439/1, f. 1r-6r : Procès-verbal de la mise en possession du temple de St-Romain pour l'exercice de la religion réformée. Le 1er août 1630, Hubert de Chaponay, conseiller du roi et lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon, enregistre la vente par Hugues Gropper d'une maison au lieu de St-Romain de Cozon pour l'exercice de la religion réformée. Malgré l'opposition de *messire Daniel Coustier, curé de ce lieu de Saint Romain qui a dit qu'il s'oppose à l'établissement en ladite maison par eux prétendue acquise pour n'être distante de l'église paroissiale du lieu que de deux ou trois cens pas*, Hubert de Chaponay enregistre l'installation de ceux de la RPR.

⁴ Contrairement aux dispositions de l'édit de Fontainebleau, cette bâtisse n'a pas été démolie car elle a été reprise par les Dames de la Propagation de la Foi (rien à voir avec la congrégation vaticane du même nom) pour y convertir de jeunes protestantes à la foi catholique. Encore debout vers 1900, le bâtiment est désormais réduit à ses fondations arasées mais encore visibles.

⁵ Citation généralement attribuée à Paul Éluard.

⁶ Les communications considérées : Charles Dardier, « Séjour à Nîmes en 1614 de Jean Diodati, de Genève », in *Mémoires*, VII série, tome IV (1881), p. 103-119. — Charles Dardier, « Séjour à Nîmes du pasteur et professeur genevois Bénédict Turretini », in *Mémoires*, VII série, tome VII (1884), p. 363-406. — Gustave Fabre, « Le premier pasteur de l'Église Réformée de Nîmes, Guillaume Mauget », in *Mémoires*, VII série, tome XV (1892), p. 109-116. — Gustave Fabre, « La Saint-Barthélemy à Nîmes » in *Mémoires*, VII série, tome XXXII (1909), p. 95-100. — Edgard de Balincourt, « Un des préliminaires de la révocation de l'Édit de Nantes », in *Mémoires*, VII série, tome XXXII (1909), p. 101-107. — Charles Delormeau, « Les cimetières protestants à Nîmes », in *Mémoires*, VII série, tome LXI (1980-82), p. 179-190.

⁷ Elisabeth Labrousse (1914-2000), *Inventaire critique de la correspondance de Pierre Bayle*, Paris, Vrin, 1961. — Elisabeth Labrousse et Antony McKenna et al. (dir.), *Correspondance de Pierre Bayle*, Oxford, The Voltaire Foundation, 14 volumes, 1999-2017.

M. de Graverol ministre de cette Eglise a fait un petit traité en latin touchant l'accord des religions⁸. C'est un jeune homme qui est fort savant et qui preche d'une belle maniere⁹.

L'année suivante, alors qu'il est à Paris, Bayle revient plus longuement sur cette rencontre lyonnaise et esquisse un portrait plus vif où les emportements de la jeunesse sont considérés avec beaucoup de bienveillance, surtout s'ils sont mis au service de la bonne cause :

Ce M. de Graverole est un jeune homme d'une profonde littérature, grand humaniste, grand poete et d'un esprit fort brillant. Il est ministre à Lyon où je le vis l'année passée et en receus cent honnetetés. Je l'entendis precher aussi, et je vous puis dire qu'il réussit fort en chaire. On trouve qu'il s'emporte quelquefois à des saillies et à des essors d'imagination, mais les personnes memes qui traitent cela de gasconnade¹⁰, demeurent d'accord que cela lui sied fort bien, et que jamais predicateur gascon n'a eu meilleure grace que luy à gasconner. Je vous reponds que le sermon que je luy ai oui faire, etoit bien solide et sentoit son grand esprit, qui va bride en main et qui ne laisse pas faire son imagination. Il composa un discours latin il y a 2 ans sur l'accord des religions, parce qu'on parloit fort que M. de Turenne vouloit les accorder¹¹. Ce traité a veu le jour, je ne sais si vous l'avez leu et quelle estime vous en avez, pour moi sans le lire je jugeai que M. Graverolle etant frais sorti des academies, avoit plutot deployé un stile fleuri et beaucoup d'applications et de beaux lieux communs qu'autre chose, car les jeunes gens donnent volontiers dans la tentation de faire paroître beaucoup de lecture. Mais pour bien faire, il ne faut pas juger d'un livre sans l'avoir leu¹².

Si, en 1675, Bayle avoue ne pas avoir lu le traité de Jean Graverol, il a certainement comblé cette lacune puisque, dans une lettre à son frère du 26 novembre 1678, il cite le nom de Graverol et son traité comme une référence dans les polémiques du moment :

Je me souviens d'avoir veu à la fin du N[ouveau] T[estament] latin de Junius et Tremellius, un manuscrit du savant Phinées de Lupé, autrement M. Du Tillac. C'eut été une bonne nouvelle pour M. de Graverolle lors qu'il composa son joly petit traité *De religionum conciliatoribus*. Il n'eut pas manqué de ranger M. Du Tillac parmi ses faiseurs de reunions, comme il a fait feu M. de Jaussaud, père du conseiller, dont il dit avoir veu le manuscrit qui refute M. de La Miletière à la verité, mais qui propose pourtant des voyes d'accommodement. Il parle aussi d'un certain Hillarius de Jauviac qui se presenta à un synode où presidoit M. Chamier¹³.

Désormais, Graverol prend toute sa place dans la littérature religieuse.

Dans sa quête constante d'informations sur les ouvrages qui paraissent et son souci de suivre la carrière des auteurs qu'il juge intéressants, Bayle s'interroge à deux reprises, à propos d'un ouvrage intitulé *L'Église protestante justifiée par l'Église romaine* qui vient de sortir à Genève et dont il suppose que l'auteur est Jean Graverol :

- Apprenez moi, s'il vous plaît, qui est l'auteur d'un livre qui nous est venu de Geneve¹⁴, intitulé *L'Église protestante justifiée par l'Église romaine en plusieurs points*¹⁵.

⁸ Jean Graverol, sous le pseudonyme-anagramme de Johannes Rolegravius, *Tractatus de religionum conciliatoribus*, Lauzannæ, typis Martini Vigelii, 1674, 12°, dans lequel il réfute la *Réunion du christianisme*, Saumur, 1670, in-12° de son collègue Isaac d'Huisseau, déposé à la suite du scandale causé par son ouvrage.

⁹ Lettre 58, de Pierre Bayle à Jacob Bayle, son frère aîné (1644-1685) ; Lyon, le 4 juin 1674.

¹⁰ Le terme de « gasconnade » s'appliquait à tous les Méridionaux, bien au-delà des limites géographiques de la Gascogne.

¹¹ Turenne s'était formellement converti au catholicisme le 23 octobre 1668. Les réformés étaient de plus en plus fermement sommés de se rallier à la religion du roi.

¹² Lettre 109, de Pierre Bayle à Jacob Bayle, son frère ; Paris, le 17 d'août 1675.

¹³ Lettre 160, de Pierre Bayle à Jacob Bayle ; Sedan, le 26 de novembre 1678.

¹⁴ [Jean Graverol], *L'eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine en plusieurs points*, Geneve, chez J. L. Du Four, 1682, in-12 ; xx-308 p. Il répond à un opuscule d'Etienne Le Camus (1632-1707), évêque de Grenoble, portant sur l'eucharistie.

¹⁵ Lettre 204, de Pierre Bayle à Vincent Minutoli ; Rotterdam, le 16 de juin 1682.

- Apprenez moi si M. de Graverolle a fait imprimer quelque chose ces années dernières, et si ce n'est point lui qui est l'auteur d'un livre intitulé, *L'Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine en plusieurs points* ; ce livre est imprimé à Geneve, chez Jean Louis Du Four, 1682¹⁶.

Dans ses *Nouvelles lettres critiques*, Bayle revient d'ailleurs sur ce travail par une référence élogieuse à la démarche intellectuelle de l'auteur qui s'attache à contextualiser les textes qu'il étudie :

Un de nos ministres a fait une réflexion qui peut avoir ici justement sa place. Il dit que l'aigreur qui paroît dans le stile de Calvin, "doit être imputée au siècle où il vivoit, qui n'étoit pas si poli que le nôtre ; [...] Qu'il faut distinguer les siècles des théologiens, comme les siècles des poètes, et avoir quelque indulgence pour ceux qui se laissent emporter au torrent de la coutume ; que si Calvin écrivoit aujourd'hui, il prendroit sans doute plaisir à se conformer à la douceur, et à la civilité du siècle où nous vivons".

Cela est fort bien pensé. Ce savant ministre joint à cela d'autres remarques qui méritent bien d'être luës¹⁷.

Donc, le *jeune homme qui prêche d'une belle manière* de 1674 est devenu sous la plume de Bayle un *savant ministre* qui mérite d'être lu. En 1683, emporté peut-être par son enthousiasme, Bayle s'intéresse à une dissertation latine de Jean Graverol sur les poèmes de jeunesse du théologien genevois Théodore de Bèze (1519-1605) et il ne tarit pas d'éloges auprès de son frère Jacob comme de son ami Vincent Minutoli :

- On imprime au même lieu [i.e. Amsterdam] une dissertation latine de M. de Graverolles sur les *juvenilia Bezae*¹⁸.
- La petite dissertation latine de M. de Graverol sur les *juvenilia Bezae*¹⁹, est imprimée. Je l'ai luë avec bien du plaisir. La latinité est fort belle, et il y a des traits de lecture fort curieux. Le plaisir que je prens à la lecture de ces sortes de pièces, fait que je souhaite passionnément qu'il vous prenne envie d'enrichir le public d'un recueil de dissertations, et de pièces d'éloquence, dont vous avez déjà récité un bon nombre²⁰.

En 1685-86, avec les cruels bouleversements de la révocation de l'Édit de Nantes, la famille Graverol vit des temps difficiles. François, qui a cru trouver refuge en la principauté d'Orange a été rattrapé par la maréchaussée, il a abjuré mais il pourrit dans un cachot de la forteresse de Carcassonne. Claudine de La Farelle, leur sœur aînée qui a refusé d'abjurer, subit les tourments physiques et psychologiques de la répression jésuite au couvent des Ursulines de Sommières puis à l'hôpital de Valence dont le geôlier tortionnaire est Henri Guichard d'Hérapine *dit* La Rapine (1630-1705), homme de main de l'évêque convertisseur, Daniel de Cosnac (1628-1708). Quant à Jean, en sa qualité de pasteur, a été sommé de partir mais il a pu voyager avec sa femme et ses biens jusqu'à Amsterdam d'où, le 9 février 1686, il écrit une longue lettre à Pierre Bayle²¹. Après avoir remercié Bayle d'avoir fait une telle publicité à son *Église protestante* qu'il n'en reste plus un seul exemplaire chez les libraires, Jean Graverol raconte les tribulations de son frère qui l'ont poussé à une abjuration de façade puis il fait l'éloge de Jacob Spon, mort en exil à Vevey, le 25 décembre 1685. Ce médecin lyonnais, protestant, numismate²² et amateur d'antiquités est d'ailleurs ami de François Graverol et, comme lui,

Originaire de Lucques, Vincent Minutoli (1639-1709) est un bourgeois de Genève où il exerce comme professeur de littérature et d'histoire.

¹⁶ Lettre 206, de Pierre Bayle à Joseph Bayle, son jeune frère (1656-1684) ; Rotterdam, le 9 de juillet 1682.

¹⁷ *Nouvelles lettres critiques*, lettre VI, § XI.

¹⁸ Lettre 221, de Pierre Bayle à Jacob Bayle ; Rotterdam, le 12 d'avril 1683.

¹⁹ Jean Graverol, *De Juvenilibus Th. Bezae poematis Epistola ad N.C. qua Maimburgius aliique Bezae nominis obtrectatores accuratè confutantur*, Amsterdam, apud Henricum Desborde, 1683, in-12°. Ces poésies, imitées des auteurs anciens et jugées indécentes, avaient été mises en avant par Maimbourg pour souligner l'immoralité de leur auteur

²⁰ Lettre 225, de Pierre Bayle à Vincent Minutoli ; Rotterdam, le 15 de juillet 1683.

²¹ Voir texte intégral en annexe.

²² Jacob Spon lui a dédié son *Discours sur une pièce antique et curieuse du cabinet de Jacob Spon*, Lyon, chez Jacques Faëton, 1674, 32 p.

membre de l'Académie de Nîmes et membre correspondant des *Ricovrati* de Padoue²³. C'est cet éloge rédigé par Jean Graverol que Bayle publie dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*²⁴ comme il le précise dans sa lettre à Minutoli du 8 juillet 1686²⁵ :

Vous aurez pû remarquer, si vous avez lû les premiers de mes *Nouvelles* de 1686, que M. Graverol me communiqua un éloge de M. Spon, peu après sa mort, qui fut inséré à la chaude.

Graverol a ainsi acquis la stature de correspondant de Pierre Bayle mais son départ pour l'Angleterre où il va servir comme ministre de l'Église française de Swallow-street puis de la Savoye semble tarir leurs échanges épistolaires.

À la fin de l'année 1690, la correspondance de Pierre Bayle révèle qu'il s'intéresse à un ouvrage, annoncé par Basnage dans son *Histoire des ouvrages des sçavants*²⁶, sur Samuel Sorbière, intitulé *Sorberiana* :

M. de Beauval nous a annoncé dans son dernier journal un livre qui s'imprime à Toulouse sous le titre de *Sorberiana* ; il m'a dit qu'on lui a marqué que cela regarde les origines de la langue françoise. J'avois d'abord cru que ce seroit un recueil de ce que l'on auroit trouvé parmi les papiers de Sorbiere, et j'aimerois mieux que ce fust cela, que des origines de mots, parce que j'ai remarqué dans quelques endroits des ouvrages de Sorbiere, qu'il avoit preparé quantité de choses concernant les personnes et les ecrits des savans de notre siecle qu'il avoit conus pour la plupart, car il aimoit fort à se fourrer partout et à se faire de fete, et sans doute il etoit capable de faire de bons recueils sur cela²⁷.

Bayle ne semble pas s'intéresser à l'auteur de cet ouvrage car il est plus fasciné par la personnalité dérangement de Sorbière (1610-1670) ; ce protestant élevé à Nîmes était un libertin érudit, principal du collège d'Orange (où il a peut-être connu Graverol) ; fin 1653, il s'est converti au catholicisme par ambition pour devenir historiographe du roi. Il était réputé pour son appât au gain.

Les *Sorberiana* sont un florilège de citations, en latin ou en français, extraites des œuvres de Sorbière mais choisies par Graverol ; à défaut d'être profond cela peut être divertissant, un seul exemple :

DESCARTES : J'admire l'esprit de M. Descartes de la même façon que j'admire ceux qui voltigent sur un cheval de bois [...] Celui-ci se demene vigoureusement sur ses fantaisies ; il pirouette, il fait le tour du moulinet et se tient long-tems en extase, ne touchant presque à rien de sa pensée mais je ne vois pas qu'il avance tant que quelques autres moins turbulens²⁸.

Sous la plume de Bayle, l'œuvre n'est pas associée au nom de François Graverol que pourtant il connaît et apprécie, puisqu'il l'a qualifié de *jurisconsultum eruditissimum* dès 1686²⁹. Par contre, il connaît bien sa bibliothèque ; en effet, dans une lettre à Minutoli, il fait référence au fameux manuscrit

²³ Lettre 517, de Vincent Minutoli à Pierre Bayle ; Genève, le 15 février 1686.

²⁴ *Nouvelles de la république des Lettres*, février 1686, art. IX.

²⁵ Lettre 593, de Pierre Bayle à Vincent Minutoli ; Rotterdam, le 8 de juillet 1686.

²⁶ Henri Basnage de Beauval (1656-1710), *Histoire des Ouvrages des Sçavants*, août 1690, art. XVII ; il devait revenir sur ce livre au mois de février 1692, art. XV, sous la rubrique « Extraits de diverses lettres ».

²⁷ Lettre 768, de Pierre Bayle à Claude Nicaise ; Rotterdam, le 23 de novembre 1690.

²⁸ François Graverol, *Sorberiana sive excerpta ex ora Samuëlis Sorbere. Prodeunt ex musæo Francisci Graveroli. Accedunt ejusdem tum epistola de vita et scriptis Samuëlis Sorbiere et Joan. Bapt. Cotelier, tum epulæ ferales sive fragmenti marmoris nemausini explanatio*, Tolosæ, typis Colomyez, 1691, p. 93. Dédicace de Guillaume-Louis Colomiès à M. de Pellisson-Fontanier, Maître des Requêtes.

Plus tard, Graverol va établir une nouvelle édition française : *Sorberiana ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses et observations curieuses de M. Sorbière*, Paris, Veuve Cramoisy, 1694, in-12, 246 p.

Enfin, l'éditeur toulousain va donner une seconde édition augmentée : *Sorberiana, ou les pensées critiques de M. de Sorbières, recueillies par M. Graverol. Seconde édition, revue et augmentées de six nouvelles dissertations*, Paris, F et P Delaulne, 1695, in-12, 384 p.

²⁹ Lettre de Pierre Bayle à Theodoor Jansson van Almeloveen ; Rotterdam, le 7 mars 1686.

contenant les procédures menées par l'inquisition toulousaine entre 1281 et 1319, désormais célèbre sous le nom de *manuscrit Graverol*³⁰. À l'époque de la Révocation, ce document est cité par tous les propagandistes, catholiques comme réformés : Colbert, Jean Benoît, Bossuet qui s'est mis pour cela en relation avec Graverol, Jacob Spon, Pierre Jurieu, Pierre Bayle, Jacques Basnage. Après la mort de Graverol, il a été perdu³¹ mais des extraits ont été retrouvés, tout récemment³².

Ce n'est qu'en 1693 que Bayle cherche à contacter François Graverol par l'intermédiaire de François Pinsson des Riolles, avocat au Parlement de Paris :

Je vous suis infiniment obligé des curiositez de littérature dont vous avez la bonté de me faire part. Il y a long tems que je voudrois faire connoître au savant et curieux M. Graverol combien je l'estime, et combien je lis ses ouvrages avec avidité, et avec profit. Si vous vouliez avoir la bonté, Monsieur, de le lui temoigner, et de luy demander pour moi la liberté de le consulter quelquefois ; je vous en aurois une tres grande obligation. M. de Larroque doit m'envoïer les *Sorberiana* ; et je le prie aujourd'huy d'y joindre les épîtres de Bunellus³³ que M. Graverol a ornées de notes savantes et curieuses et telles qu'il me les faut pour le *Dictionnaire* auquel je travaille. Je souhaite qu'il publie bientôt les lettres ecrites à Sorbière avec les dissertations qu'il y dut joindre. Je suis seur que j'y apprendrai cent choses dont j'ornerai mon ouvrage, en rendant l'honneur à qui l'honneur, et en couronnant la source selon le precepte des Anciens³⁴.

Un mois plus tard, Bayle veut également lire l'éloge que François Graverol vient de rédiger sur Jacques de Ranchin, président du Parlement de Toulouse³⁵, et il s'adresse encore à Pinsson³⁶. Pinsson a bien fait son office mais on ne sait pas si les deux hommes ont échangé directement car aucune lettre de François Graverol à Bayle n'a été retrouvée malgré des promesses d'échanges de livres évoqués dans une lettre à Pinsson :

Je manque de termes qui me satisfassent, Monsieur, pour vous temoigner la grande reconnoissance que je sens de la bonté si officieuse et si obligeante avec laquelle vous avez écrit sur mon sujet à l'illustre M. Graverol. [...] Mais puis que vous avez si bien commencé, ne vous laissez point de me rendre vos bons offices, aiez la bonté de temoigner à cet illustre ami que l'honneur qu'il me fait me comble et de gloire et de reconnoissance, et qu'au

³⁰ Lettre 788, de Pierre Bayle à Vincenzo Minutoli ; Rotterdam, février, 1691 : Un nommé M. de La Valette, va publier une *Histoire des albigeois* et un dominicain de Carcassonne, nommé le Père Benoit, a donné celle des vaudois, où il a inséré des morceaux d'un manuscrit, qui est entre les mains de M. Graverol, contenant les actes des procès faits à plusieurs.

³¹ Peu après la mort de Graverol, le pasteur genevois Antoine Léger écrit à Bayle à propos de ce manuscrit : « Il s'en est pourtant encore perdu une cette année ; c'est le gros volume qu'avoit M. Graverol de Nismes, qui contenoit des proces faits contre les vaudois et les albigeois. Il est mort, et ayant fait mention de ce manuscrit dans son testament, l'intendant de Languedoc l'a retiré, et en a donné 500 francs à la veufve. Ayant fait écrire à Nismes pour scavoir des nouvelles de ce manuscrit, j'ai appris ce que je viens de vous dire. Outre cela, on m'a envoié des extraits qu'on a trouvés dans le cabinet de M. de Graverol sur une feuille de papier ; ils sont de l'année 1281 et l'extrait n'est que des 7 premières pages du volume, comme cela est marqué. Les manieres de s'exprimer sont entierement semblables à celles qui paroissent dans ce que Limborch a fait imprimer ; et comme les Sentences de l'Inquisition de Tholose imprimées par les soins de Limborch sont de l'an 1307 jusqu'à 1323 (ce me semble) le manuscrit de M. Graverol contenoit les proces des 20 années precedentes ou environ ».

Lettre 1085, d'Antoine Léger (1652-1719) à Pierre Bayle ; Genève, 7 fevrier 1696.

³² Daniel Toti, « François Graverol e un manoscritto perduto dell'Inquisizione di Tolosa », in *Riforma e movimenti religiosi*, 8 (2020), p. 215-289.

³³ Pierre Bunel, *Epistolæ familiares cum notis Francisci Graverol Nemausensis J.U.D.. et Academici Regii. Additâ præfatiunculâ ad Joannem et Jacobum, liberos suos, in quâ de ratione opusculi et vita Bunelli disseritur*, Tolosæ, Guillelmum Ludovicum Colomiez, 1687, in-8 ; XII-209 p. Dédicace de l'éditeur aux Capitouls de Toulouse.

³⁴ Lettre 902, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 8 de janvier 1693.

³⁵ Jacques de Ranchin (1606-1692) est décédé le 31 juillet 1692 à Toulouse. Président au Parlement de Toulouse et membre fondateur de l'Académie de Castres, il est surtout connu pour son activité au sein de cette académie et pour sa bibliothèque particulièrement riche.

³⁶ Lettre 906, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 12 de février 1693.

premier loisir j'aurai la satisfaction de le lui marquer moi meme. Les pieces de sa composition dont il me veut faire present me sont infiniment precieuses³⁷ ;

et les livres sont passés de Nîmes à Rotterdam, via Paris, par le pasteur Turretini puis l'imprimeur parisien François Janiçon qui peut écrire à Bayle :

Je me sers Monsieur de cette occasion qui m'a été indiquée par Monsieur Turretin pour repondre à vôtre derniere lettre du 25 du mois passé et pour vous faire tenir quelques petits livres, ou pieces, qui m'ont été remis de la part de M. Graverol de Nîmes³⁸ .

et Bayle remercie Turretini³⁹ et Pinsson :

J'ai reçu Monsieur, les lettres de Bunel et les memoires pour la vie de M. Le Fevre⁴⁰ dont notre illustre M. Graverol m'a fait present : je vois par votre lettre qu'il m'a envoyé aussi une dissertation sur une medaille et une lettre latine à M. Ciampini et que vous avez eu le soin officieux et obligeant de remettre ces deux pieces à M. Jannisson. Mais je n'ai reçu que les deux livres ; je m'en vais examiner comment les deux autres pieces ont pu s'egarer, et s'il n'y aura pas moyen de les trouver, car je ne voudrois pas perdre de choses aussi precieuses que celles là et qui me viennent de cette maniere. Je mets tant de lettres aujourd'hui sous le couvert de notre bon ami Monsieur de Larroque que pour ne pas trop grossir le paquet, je differerai jusques à une autre occasion d'écrire à M. Graverol pour lui marquer ma reconnoissance et l'admiration que j'ai pour sa belle et brillante erudition. Ayez la bonté Monsieur de lui faire mes excuses, et de lui temoigner l'embarras où je suis à cause que les pieces de ma facon que je souhaiterois de lui envoyer etant de contrebande je ne sai dans quel paquet les fourrer⁴¹ .

mais il va *différer jusques à une autre occasion d'écrire à M. Graverol*. L'occasion ne se présente pas en octobre :

Je differe encore jusques à une autre occasion, d'écrire à notre illustre ami, M. Graverol ; faites lui en attendant, je vous en conjure Monsieur, les assurances de mes respects⁴² .

Par contre, en novembre, l'occasion semble enfin se présenter :

Voila enfin ma reponse à M. Graverol⁴³ ;

mais il joue de malchance :

Je crains donc que ma lettre ne soit egarée pour jamais ; j'en suis inconsolable à cause que vous aurez pu me soupçonner d'avoir mal repondu à mon devoir par rapport au paquet que l'ami de M. Turretin m'a donné de votre part. [...] Je vous adressois une longue lettre pour M. Graverol. Si tout cela est perdu, que je suis à plaindre, car le peu de loisir que j'ay m'ôte la liberté d'écrire, et j'ai une repugnance insurmontable à écrire deux fois sur la meme matiere⁴⁴ .

et François Graverol ne recevra jamais cette lettre de remerciements ; d'autant plus qu'il va mourir, le 10 septembre 1694, âgé seulement de 58 ans.

Bayle va lui faire un bel éloge :

J'ai appris avec bien de la douleur la mort de notre ami de Nimes, M. Graverol. Il est mort, m'a t'on dit bon protestant, et a verifié la maxime de Lucrece, *nam veræ voces tum demum*

³⁷ Lettre 929, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; Rotterdam le 25 de juin 1693.

³⁸ Lettre 933, de François Janiçon à Pierre Bayle ; Paris, juillet-août 1693.

³⁹ Lettre 936, de Pierre Bayle à Jean-Alphonse Turretini ; Rotterdam, le 20 aout 1693 : Les remercimens particuliers que je vous dois, Monsieur, du soin que vous avez pris de m'envoyer la lettre de M. Jannisson et deux livres de M. Graverol, me font prendre la resolution de vous écrire aujourd'hui pour vous temoigner ma reconnoissance.

⁴⁰ François Graverol, *Mémoires pour la vie de Tanaquil Le Fevre dans une lettre écrite par M. Graverol à M. Lafaille*, Avignon, chez Pierre Offray, 1686, 66 p. et Toulouse, G-L. Colomiez, 1686, in-12.

⁴¹ Lettre 944, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; Rotterdam, ce 17 de septembre 1693.

⁴² Lettre 947, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; Rotterdam, le 1er octobre 1693.

⁴³ Lettre 955, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; Rotterdam le 19 de novembre 1693.

⁴⁴ Lettre 959, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riollles ; le 21 décembre 1693.

*pectore ab imo eliciuntur et eripitur persona manet res*⁴⁵. Cela, je m'assure, ne vous empêchera point de lui faire une inscription⁴⁶.

C'est aussi un bel hommage qui lui est rendu par l'abbé de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Antoine de Charnes (1641-1728), dans sa lettre à Bayle :

Si le pauvre Graverol vivoit encore nous aurions fait ensemble de bons festins de tant de mots aussi bien apprestés que le sont ceux dont votre ouvrage est rempli mais, depuis sa mort et la transmigration de nos amis protestants, je n'ay plus dans ce canton avec qui parler de livres⁴⁷.

Pendant ce temps à Londres, Jean Graverol poursuit sa carrière de controversiste mais il semble s'être refermé sur les questions strictement liées à son église même s'il utilise la puissance industrielle du monde de l'édition hollandais. En effet, il entre en polémique avec le théologien anglais Thomas Burnet, autour d'une lecture de la Genèse et une interprétation du péché originel, et il répond par la publication à Amsterdam d'un *Moses Vindicatus* qui intéresse Pierre Bayle. Celui-ci en parle à Pinsson des Riolles dans deux lettres :

Vous savez sans doute que M. Graverol a un frere qui est ministre en Angleterre. Il est docte, et il a publié depuis quelque tems un livre intitulé *Moses vindicatus*⁴⁸ pour repondre à quelques objections du docteur Thomas Burnet qui dans ses *Archæologia philosophicæ*⁴⁹ a proposé divers doutes contre le sens literal de l'histoire de la chute du premier homme. Il pretend que Moÿse a caché le fait sous des emblemes et des apologues à la maniere des Orientaux. M. Graverol croit que c'est faire injure à Moÿse, et il fait son apologie. Il a fait inserer une lettre là dessus dans le nouveau journal de Rotterdam où il remarque que le livre de ce docteur a scandalisé les bonnes ames, et lui fait du tort⁵⁰.

On notera que Jean est introduit comme frère de François ; ce qui révèle une manière de hiérarchie dans l'esprit de Bayle.

M. Burnet a bien la mine de rien croire sur l'histoire de la chute du premier homme : pour le moins il donne clairement à entendre que Moÿse n'en a point rapporté le fait litteralement, mais voilé sous une maniere d'apologue ou d'embleme selon la maniere des Orientaux. Vous verrez dans le dernier journal de M. Basnage⁵¹ l'extrait du *Moses vindicatus* de M. Graverol, le ministre, qui a repondu quant à ce point à M. Burnet⁵².

Peu après, Jean Graverol publie un ouvrage contre les sociniens antitrinitaires protestants qui prospèrent à Londres autour du pasteur Jacques Souverain (1645-1699) et se heurtent à l'hostilité de leurs collègues de l'église de la Savoye et de l'église de Threadneedle Street comme un « arminien à outrance ». Graverol fait paraître à Amsterdam les *Des points fondamentaux de la religion chrestienne*.

⁴⁵ Lucrèce, *De Natura rerum*, III, 57 : « C'est seulement alors que des paroles sincères jaillissent du fond du cœur, que le masque est arraché, et que la réalité se montre à nu ».

⁴⁶ Lettre 1014, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 18 novembre 1694.

⁴⁷ Lettre 1311, de Jean-Antoine de Charnes à Pierre Bayle ; Villeneuve-lès-Avignon, ce 4 octobre 1697.

⁴⁸ Jean Graverol, *Moses vindicatus, sive Asserta historiae creationis mundi aliarumque : quales à Mose narrantur, veritas. Adversus CL. V. T. Burnetii S.T.D. « Archæologias philosophicas »*, Amstelodami, apud Georgium Gallet, 1694, in-12°.

⁴⁹ Thomas Burnet (1635-1715), *Archæologia philosophicæ, sive Doctrina antiqua de rerum originibus*, Londinii, G. Kettilby, 1692, in-4° ; 358 p. A la suite de cette publication, Burnet a été sommé de quitter ses fonctions à la Cour de Guillaume III, en novembre 1695.

⁵⁰ Lettre 984, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, ce 27 mai 1694.

⁵¹ Basnage de Beauval, *Histoire des Ouvrages des Sçavants*, mai 1693, art. XII ; août 1693, art. XIII ; novembre 1693, art. XI ; avril 1694, art. IV. — Voir aussi sa lettre du 19 mai 1694 à François Janiçon, in H. Bots et L. van Lieshout, *Contribution à la connaissance des réseaux d'information*, n° 30, p. 46.

⁵² Lettre 1000, de Pierre Bayle à François Pinsson des Riolles ; Rotterdam, le 26 de juillet 1694.

M. Graverol, ministre françois à Londres, vient de publier un petit livre sur les points fondamentaux de la religion chrestienne⁵³. Il en donne en passant un coup de bec dans sa preface à M. Le Clerc, mais il en veut principalement à quelques modernes demi-sociniens en Angleterre⁵⁴.

Après cette date, il n'est plus fait mention des Graverol dans la correspondance de Bayle ; peut-être n'était-il pas intéressé par l'*Histoire abrégée de Nîmes* que Jean va publier à Londres en 1703.

Au terme de cette digression, j'ose espérer que mon propos vous aura proposé un tableau intéressant des œuvres et un portrait intellectuel vivant de deux hommes qui ont contribué à la fondation de cette Académie que vous m'invitez à rejoindre. À défaut du génie, j'espère avoir concédé à mon auditoire la brièveté, cette petite sœur du talent.

⁵³ Jean Graverol, *Des points fondamentaux de la religion chrestienne*, Amsterdam, G. Gallet, 1697, in- 8 ; XVI-110 p.

⁵⁴ Lettre 1304, de Pierre Bayle à Hervé-Simon de Valhébert ; Rotterdam, le 26 de septembre 1697.

Annexe

Lettre de Jean Graverol à Pierre Bayle⁵⁵

On ne peut se résoudre qu'avec peine à vous écrire, parce qu'on craint de vous faire perdre des momens que tout le monde a sujet de ménager. C'est ce qui a suspendu jusqu'icy les remerciemens que je vous doy pour l'honneur que vous m'avez fait dans vos *Nouvelles Lettres*. L'acueil que mon *Église protestante justifiée par l'Église romaine* a reçu du public m'a esté moins sensible que l'approbation que vous donnez à l'endroit de ce livre que vous avez jugé digne de faire entrer dans le vôtre. Cet acueil a esté néanmoins si favorable, qu'il m'a esté impossible de trouver chez les libraires un seul exemplaire de ce petit ouvrage, pour porter avec moy dans cette heureuse et agréable retraite où la Providence de Dieu m'a conduit.

Si mon frère aîné estoit en estat de vous remercier de la maniere honeste et obligeante dont vous avez parlé de luy dans un des derniers volumes des *Nouvelles de la république des lettres*⁵⁶, je ne doute pas, Monsieur, que vous n'eussiez reçu desja des marques de sa reconnoissance. Mais suivant les dernières lettres que j'ay reçues du Languedoc, la violence qu'on fait à sa conscience le rend incapable, non seulement d'achever ses notes sur les lettres de Sadolet qui n'ont point encore vû le jour, mais aussi d'en écrire luy même aux personnes qu'il honore le plus. Il n'avoit rien oublié pour se garantir de la cruelle nécessité où l'on a réduit une infinité de personnes. Il avoit tâché de se sauver sous l'habit d'un laquais. Ce moyen n'ayant pas réussi, il s'estoit rendu marchand vendeur d'estampes et de petits livrets. Quelque déguisé qu'il fût, on le reconnut dans quelc'un des lieux écartez où il alloit vendre sa marchandise, en s'approchant peu à peu des limites du royaume. Il s'avisa d'un autre expédient, si grande estoit l'envie qu'il avoit de mettre au large sa conscience. Un jeune homme de ces provinces, nommé M. Tollius⁵⁷ devoit revenir dans son pais. Il le pria de souffrir qu'il l'accompagnât comme s'il eût esté son gouverneur. Cette nouvelle metamorphose n'eut pas plus de succes que les deux autres. L'Eglise romaine, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, qu'il devînt sa proye, luy fit dresser tant de pièges, qu'il ne put éviter de tomber entre ses mains. Les efforts des prestres et des moines et de l'évêque de Valence⁵⁸, le fameux orateur du clergé de France, le judicieux auteur de la harangue qui a tant fait de bruit dans le monde⁵⁹, ce nouveau Simon qui par ses ruses fut cause de nos premiers malheurs ; le noir cachot où il le fit ensevelir, les soldats dont on remplit sa maison, les grandes promesses qui luy furent faites, la peur qu'on luy donnoit de luy faire finir ses jours dans le fort de Brescou, la perte de son bien, la dispersion de toute sa famille, tout cela ne fut pas capable de l'affoiblir. Il n'a pû se laisser gagner qu'aux larmes de sa femme, qui le conjuroit d'avoir pitié d'elle, par l'enfant qu'elle estoit sur le point de mettre au monde, et que ses grandes souffrances ont fait mourir dans ses entrailles. Il n'eut pas plûtôt cédé à ce puissant stratagème que les ennemis de sa foy firent agir, qu'il se repentit de l'avoir fait. Dans peu de momens sa conscience se réveilla. Et pour reparer le tort qu'il luy avoit fait, il dit hautement qu'il n'iroit jamais à la messe. Vous savez, Monsieur, que nous ne sommes plus au temps de ceux qu'on appelloit *libellatici*⁶⁰. Il faut assister au sacrifice, ou estre sacrifié au ressentiment de la plus cruelle de toutes les religions. On a eu pourtant quelque indulgence pour mon frère. Car on s'est contenté de le releguer à Carcassonne.

⁵⁵ Lettre 512, de Jean Graverol à Pierre Bayle ; Amsterdam, le 9 février 1686.

⁵⁶ Dans les *Nouvelles de la république des Lettres* de mai 1685, art. I, Bayle avait annoncé la parution d'un ouvrage de François Graverol compilant les lettres que le cardinal Jacques Sadolet (1477-1547) a écrites à de nombreux princes chrétiens, en sa qualité de secrétaire du pape Léon X.

⁵⁷ Il s'agit sans doute de Jacob Tollius (1633-1696) philologue hollandais.

⁵⁸ Il s'agit ici de Daniel de Cosnac (1631-1708).

⁵⁹ Jean Graverol fait ici allusion à la *Harangue faite au roi, à Versailles le 14 juillet 1685, Par M. l'illustrissime et récérendissime Daniel de Cosnac, évêque et comte de Valence et Die*, Paris, 1685, in-4°.

⁶⁰ Pour échapper à la persécution de Dèce (vers 250), des milliers de chrétiens ont accepté de faire des sacrifices de façade aux dieux païens en se procurant des « *libelli* » certifiant qu'ils avaient fait de tels sacrifices.

Je plains beaucoup moins M. Spon⁶¹, qui est mort dans un païs de liberté, que ceux qui sont contrains de vivre dans cet affreux esclavage, ou la dureté des hommes fait moins souffrir les gens que les remords de leur conscience. Je regretterois plus que je ne fais la perte de cet excellent homme si le peu de santé dont il jouïssoit depuis long temps n'y eût préparé ses amis. Je suis pourtant assuré que sa mort vient moins de cette cause que de la douleur que luy faisoient sentir les maux qu'il voyoit souffrir à l'Eglise de Dieu, pour la quelle il avoit un amour et un attachement à toute épreuve. Et il a bien fallu qu'il l'ait eu. Car on a mis tout en usage pour nous le ravir. Je ne pouvois m'empescher de m'applaudir, d'avoir parmi mes auditeurs un homme qui faisoit plus d'honneur à la vérité par sa piété, qu'au corps des medecins par sa science, ni à la République des Lettres par les beaux ouvrages dont il l'enrichissoit de temps en temps. Je ne donne rien à l'amitié qu'il avoit pour moy, ni à l'estime que j'avois pour luy. La vérité seule me fait parler. Monsieur son père⁶² estoit sans contredit un homme rare et tres digne des beaux éloges que vous luy avez donnez. Mais il mérite bien autant que vous dressiez à sa mémoire un semblable monument, qui luy fera, à mon avis, plus de gloire que les plus superbes inscriptions qu'on fait graver sur l'airain ou sur le marbre. Je n'ay jamais connu personne qui eût plus à cœur son salut, ni qui en prît plus de soin. Il preferoit à toutes les considérations du monde le service de Dieu, au quel il s'adonnoit sans faste et sans hypocrisie. Il aimoit sur tout à faire du bien aux pòvres. On n'en auroit rien sù pourtant, s'il se fût contenté d'en soulager quelques uns, luy qui ne passoit pas pour le plus riche medecin de Lyon ; bien que nul ne luy disputât la gloire d'estre le plus habile de France. Mais il estoit impossible que le grand nombre des bonnes œuvres qu'il faisoit demeurât long temps caché. Son humilité estoit presque sans exemple. Et sa modestie pouvoit donner de la confusion à une infinité de personnes, qui n'estant pas capables de comprendre la moitié des choses que M. Spon pouvoit leur enseigner, osent faire plus de bruit que s'ils estoient aussi savans que luy. L'insensibilité qu'il avoit pour l'éclat de sa reputation n'estoit pas la moindre de ses vertus. Et je ne sçay si l'on ne doit pas estimer autant le plaisir avec le quel il entendoit louer ou il loüoit luy même les autres. Les fieres et violentes invectives de La Guilletière ne luy donnerent aucune altération. Et il se contenta, en le refutant modestement, de le convaincre invinciblement d'avoir fait en un fort petit volume cent treize fautes d'une tout autre nature que celles que cet audacieux escrivain entreprit de luy reprocher. La fermeté de son esprit parut aussi dans la manière dont il reçut l'affront que l'illustre auteur que vous voyez de si pres luy fit dans un de ses incomparables ouvrages. Il méprisoit également les louanges et les injures, parce qu'il estoit au dessus des unes et des autres. La bile sembloit ne point entrer dans la composition de son corps. Et il eût esté immortel, si les hommes ne mouroient que par les emportemens de la colére. Son esprit et son cœur estoient toujourns dans une même assiette. On n'a peut estre jamais vû de flegme pareil au sein. Il parloit peu mais il parloit bien et sagement, et toujourns sans passion. Et ses réponses brèves, froides et seiches avoient souvent l'air des apophtêgmes des anciens philosophes, aus-quels il ressembloit aussi luy mesme en bien des choses. Quel dommage, disoient les prétendus catholiques, qu'un si honeste homme soit huguenot ! Le peuple n'admiroit pas d'avantage sa vertu que les gens de lettres sa science. Ses productions, dont vous avez donné au public un fidelle catalogue, sont une preuve de son érudition dont on croit que le temps augmentera la force. En un mot, il estoit extraordinaire presque en toutes choses. Son merite luy attiroit moins d'envie qu'à nous. Et comme si par sa sagesse il eût changé les cœurs de ses collègues et de tout le monde, nul ne luy envioit l'estendue de ses connoissances, qui pouvoit l'empescher d'envier la science de personne. Mais chacun estoit comme forcé d'envier à nôtre Religion la fidélité inviolable qu'il a toujourns conservée pour elle. Il a esté avantageux aux autres savans qu'il soit mort jeune. S'il eût vescu long temps, personne n'auroit paru savant auprès de luy. Voila, Monsieur, un beau champ que je fournis à la delicatesse de vôtre plume. Comme personne ne connoissoit mieux M. Spon que moy, vous ne sauriez attendre de plus fidelle mémoire des endroits par où il mérite d'estre loüé.

⁶¹ Le Lyonnais Jacob Spon était ami de François Graverol et, comme lui, antiquaire, numismate et membre de l'Académie de Nîmes et correspondant des *Ricovrati* de Padoue.

⁶² Charles Spon, medecin lyonnais, dont l'éloge a été publié par Bayle dans les *Nouvelles de la république des Lettres*, juillet 1684, art. V.

Avant que de finir ma lettre, je vous prie d'agr  er que je vous envoie un extrait fidelle des epitaphes de Germain Audebert et de son fils. Si je les eusses re  ues dans le temps qu'on me les avoient promises, je les aurois ajo  t  es    la petite apologie latine de Th  odore de B  ze qu'une occasion singuli  re m'obligea de donner au public. Une pi  ce si authentique me paro  t seule capable de mettre fin    la calomnie atroce dont on a jusques icy charg   la m  moire de cet excellent serviteur de Dieu, par quelque   vasion qu'on t  che d'en   luder la force. Et vous rendrez un service signal      la v  rit  , si vous donnez au public ce nouveau moyen de la d  fendre.

Pardonnez, s'il vous plait, la longueur de ma lettre au plaisir que je me suis fait de m'entretenir avec vous. Je briguois depuis long temps l'occasion de vous faire conno  tre que je suis avec une tres parfaite estime Monsieur,

votre tr  s humble et tr  s ob  issant serviteur,

J. Graverol